



UNITES HOSPITALIERES

FORCE OUVRIERE JUSTICE PARIS ENTENDU...

Le vendredi 14 janvier 2022, l'administration pénitentiaire conviait en réunion bilatérale **FORCE OUVRIERE JUSTICE** au sujet des Unités Hospitalières.

Cet échange concernait deux textes : une instruction interministérielle relative au fonctionnement des unités hospitalières sécurisées interrégionales et un Arrêté relatif au ressort territorial mais aussi au cahier des charges des UHSI destinées à l'accueil des personnes détenues.

Avant de rentrer dans le débat, **FO JUSTICE** a tenu à rappeler fermement sa position sur le statut des personnels pénitentiaires ESP affectés en UH.

Ces agents doivent dépendre des Directions Interrégionales et non plus des établissements.

Par la suite et fort de ce constat, le bureau régional **FORCE OUVRIERE JUSTICE PARIS** a sollicité un entretien avec le Directeur Interrégional de PARIS afin de porter ses revendications et de lui exposer de façon construite et étayée un état des lieux alarmant, notamment RH, sur les UH de la DISP Paris.

Nous avons pu militer en faveur des collègues et de l'UHSI en particulier, nous avons eu de la part du Directeur Interrégional une oreille attentive et constructive.

Cet échange s'appuyant sur un dossier solide, travaillé sérieusement par le secrétaire local **FO Justice de Fresnes**, nous a permis d'aboutir à un accord pragmatique et responsable.

En effet, un appel d'offre régional a été lancé pour combler les 23 vacances de postes de l'UHSI de Paris.

Cette note faisant appel à la solidarité entre agents de la DISP PARIS donc basée uniquement sur le volontariat, avec en parallèle, le souci de répartir équitablement l'effort d'aide sur les établissements volontaires et d'éviter ainsi d'affaiblir plus que de raison leurs effectifs qui eux aussi sont en difficultés.

Ces agents recrutés seront mis à disposition sur cette unité et viendront soulager l'UHSI qui souffrait depuis trop longtemps.

Par ailleurs, des formations pourront être éventuellement dispensées aux collègues venus en renfort.

FO Justice Paris, conscient des enjeux qui en découlent, restera très attentif et vigilant sur cette situation.

Adresse de l'UISP - FO : route départementale 927 chemin
vert 95524 Osny

Mail : uispparis@fojustice.fr

Tel : 0607022814 - 0646742400

UISP - FO Justice Paris
Le 25 mars 2022

